

**Mairie**

1 place Alain Blanc 26230 VALAURIE

Tel : 04.75.98.51.28

Fax : 04.75.98.53.37

[www.mairie-valaurie.fr](http://www.mairie-valaurie.fr)

[valaurie.mairie@wanadoo.fr](mailto:valaurie.mairie@wanadoo.fr)

N° 25 – septembre – octobre 2019

**EDITO**

**Services au public**

**MAIRIE**

Lundi - Mercredi - Vendredi  
Samedi 9h – 12h  
Mardi et Jeudi 9h-12h  
17h-18h

**AGENCE POSTALE**

tél : 04.75.98.53.60

Lundi à Vendredi 13 h30 - 16 h  
Samedi 9 h - 11 h30

**BIBLIOTHEQUE de la VENCE**

Tél : 04.75.98.61.61

Mercredi 17h – 18h30  
Vendredi 16h30 – 18h30  
Samedi 10h – 12h

**MARCHÉ HEBDOMADAIRE**

Dimanche 9h -12h30

**DECHETTERIE**

Lundi, Vendredi, Samedi  
8h30-12h et 14h – 18h  
Mercredi 14h – 18h  
Jeudi 8h30 - 12h

**PREMIERS SECOURS  
DEFIBRILLATEUR**

L'appareil est installé à droite de la porte de l'agence postale, fixé au mur.

**PERMANENCE**

Le Maire et les Adjoints reçoivent chaque Jeudi après-midi, de préférence sur rendez-vous.

Une grande majorité des élus de notre communauté de communes Enclave des papes/Pays de Grignan font le même constat d'une collectivité empêchée par sa structuration (2 départements et 2 régions différentes) et par une représentativité très déficitaire pour la partie drômoise et surtout des bassins de vie très différents. Par conséquent avec l'accord des trois-quarts de mes collègues drômois, j'ai demandé au préfet de la Drôme de saisir la DGFIP (direction générale de finances publiques) pour une simulation des coûts engendrés par une éventuelle recomposition de la carte intercommunale.

Cette étude devrait nous parvenir d'ici quelques jours ce qui permettra à chaque commune de se positionner pour son avenir intercommunal. La procédure, si elle est engagée, prendra du temps : une décision devra être prise par le Conseil communautaire pour entériner ce "divorce". Mais il faudra surtout qu'une autre intercommunalité accepte de nous accueillir.

De plus, côté vauclusien, il faudra soit une dérogation en raison du nombre d'habitants pour que l'enclave reste en l'état soit une continuité de territoire à trouver avec le Vaucluse ce qui est moins probable.

Le parcours du combattant sera long mais s'il y a une volonté des élus de faire aboutir ce projet et que les préfets de la Drôme et du Vaucluse s'impliquent, l'espoir est permis.

Il est évident que, au vu des délais que prendra cette démarche, ce ne sera pas réalisé avant les prochaines échéances municipales.

Le conseil municipal de Valaurie est favorable à un rapprochement avec la communauté de communes Sud Provence en raison de la pertinence de son bassin de vie tourné vers St Paul Trois châteaux et Pierrelatte - Donzère.

Pour repenser et dynamiser l'occupation des salles communales, nous vous proposons de nous rencontrer autour d'un verre le DIMANCHE 24 NOVEMBRE à 11h, jour de marché place du puits.

**Date à retenir :**

**Les Vœux de la municipalité : lundi 6 Janvier 2020 à 18h30  
à La Salle**

**Luc CHAMBONNET**



## CONSEILS MUNICIPAUX

Lors du conseil municipal du 10 septembre 2019, tous les membres du conseil municipal étaient présents à l'exception de Victor Froment et Sofiane Bouguerra, excusés.

Lors du conseil municipal du 10 octobre 2019 tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de Jean Ivanez, Josyane Mazon, Stéphanie Paillet, Christine Bartoli, Victor Froment et Sofiane Bouguerra excusés.

### Mairie

#### Décision modificatrice (DM) :

Cette DM est une écriture comptable qui concerne les amortissements à 5 ans de la participation de la commune aux investissements de Valrousse et pour les amortissements à 10 ans pour le PUP (projet urbain partenarial).

#### Création d'un poste administratif :

Le Maire informe le conseil municipal de la création d'un poste administratif en vue d'un remplacement d'un départ à la retraite.

#### Recensement :

Merci de réserver le meilleur accueil à Mme Duflos qui passera en Janvier-février pour le recensement.

#### Délibérations :

Le conseil municipal a entériné le nouveau périmètre de Natura 2000 issu des diverses concertations avec les services de l'état. Le changement concerne le retrait des parties urbanisées notamment au niveau du "bréchet" et de "germanias" et les ripisylves de la Berre qui sont rajoutées dans le périmètre.

Par délibération, le PLU de Réauville a été approuvé mais le conseil municipal a souhaité attirer l'attention sur la protection des sources du SAE qui sont en aval du lagunage de la commune de Réauville.

Le bailleur social Habitat Dauphinois nous a proposé dans le cadre de la CUS (convention d'utilité sociale) portée par la loi ELAN (évolution du logement de l'aménagement et du numérique) de recenser les logements qui seraient mis à la vente dans les 6 années à venir. Le conseil municipal a rejeté à l'unanimité cette proposition. En effet nous avons fait le choix d'une mixité de la population avec des logements à loyers modérés pour une plus grande rotation des locataires pour accueillir des jeunes couples ce qui permet de maintenir un effectif suffisant pour l'école Valrousse. Ce qui ne serait pas le cas avec des propriétaires.

### Travaux

Il reste encore quelques petits travaux pour l'aménagement extérieur de « La Salle ». Notamment la partie végétalisée qui sera réalisée début novembre. Quant au mobilier urbain (style potelets amovibles, par exemple), il sera positionné en janvier en raison de délais "délirants" d'approvisionnement.

Le feu vert a été donné par le SDED (syndicat départemental d'énergie de la Drôme) pour l'enfouissement des réseaux route de Grignan quartier du Clos à partir du 18 novembre prochain. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise SOBECA.

La construction du local d'ADN (Ardèche Drôme Numérique) par l'entreprise EIFFAGE débutera prochainement pour une durée de 6 à 8 semaines. Ce local permettra de déployer la fibre optique pour 1 300 foyers. Commercialisation annoncée pour 2021.

Le cabinet d'architectes R&LA retenu pour la maîtrise d'œuvre de l'église Saint-Martin nous a fait parvenir le détail de leurs prestations et le phasage des travaux pour la rénovation de cet édifice. Une délibération approuvée par le conseil municipal a été envoyée à la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) ainsi que les documents transmis par le maître d'œuvre pour une demande de subvention globale (tranche ferme et tranche optionnelle).

### Urbanisme

#### Permis d'aménager

- FROMENT Jérôme : lotissement 6 lots
- SALOMON Marie-Hélène : lotissement

#### Permis de construire

- ADN : nouvelle construction
- COMBE Muriel : agrandissement maison + garage
- LECOSSOIS Gwendolène et GIROUD Jordan : notification ouverture nord et sud
- DEBILLY/BONNARD : nouvelle construction

#### Déclaration préalable :

- Invest-Values : travaux ravalement
- CAVALLE Stéphane : agrandissement fenêtre et fermeture partielle d'une baie
- COMBE Muriel : clôture

### Groupe scolaire Valrousse

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Nous comptons un effectif de 100 élèves :

Maternelle = 26	CP = 27
CE = 27	CM = 20

### Etat-civil

#### - Naissances :

Le 16/08/2019, est né Tyler LANTHEAUME dans le foyer de Cédric Lantheaume et Jessica Terras

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents.



### **- Mariages :**

Le 31/08/2019, il a été procédé au mariage de Paul-Jean AUBERTIN et Mélissa LEVY

Le 07/09/2019, il a été procédé au mariage de Bruno PERRIN et Valérie MOREL

Le 19/10/19, il a été procédé au mariage de Thierry CHABROL et Joëlle LAURENT

Nos sincères vœux de bonheur aux nouveaux époux.

### **Parrainage civil :**

Le 19/10/2019, il a été procédé au parrainage civil de Jean Cervellin

## **Vie citoyenne**

### **Divers**

#### **Déclaration annuelle de ruches : du 1<sup>er</sup>/09 au 31/12**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la

filière apicole française,

- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

- Téléphone : 01 49 55 82 22

**A NOTER** : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre)

**L'ADAPEI** Opération Brioches organisée par l'association ADAPEI26 du 7 au 13 octobre

Cette opération a été un franc succès. Sur le Sud Drôme, vous avez été extrêmement nombreux à y participer. L'ADAPEI remercie chaleureusement les habitants des 21 communes mobilisées cette année pour l'association ; vous avez, chacun, contribué au succès de cette opération en achetant une ou plusieurs brioches et grâce à vous tous, les 6200 brioches commandées pour le secteur Sud ont été vendues! Les bénéfices de 2019 serviront à la création d'un espace de rencontre et d'échange accueillant les enfants déficients intellectuels d'un Institut Médico Educatif et du SESSAD au Nord du département. Merci pour eux

## **Intercommunalité**

### **DECHETS : Points d'apport volontaire**

Notre commune fait partie des 3 premières communes qui ont dû mettre en place un nouveau système de points d'apport volontaire (PAV) imposé par la communauté de communes qui a cette compétence sur le territoire. 2 raisons à cela : améliorer le tri et réduire les coûts de collecte. Après quelques semaines d'exploitation, il s'avère qu'un point plus proche du village paraît indispensable et nous cherchons une solution pour résoudre ce problème. Néanmoins nous ne pouvons que déplorer le manque de civisme et d'indiscipline de certains qui continuent à déposer des encombrants sur ces PAV alors que nous avons la chance d'avoir une déchetterie sur notre territoire. Par conséquent toute personne contrevenante qui sera identifiée, sera sanctionnée comme il se doit.. Après cette première période de mise en place, un bilan sera fait pour éventuellement apporter des ajustements.

---

### **Informations para-médicales**

Le Cabinet du médecin, des infirmières et du kiné sont sur la zone artisanale du Clavon, 6 rue Pierre et Marie Curie

#### ▪ **MEDECIN :**

PRACHT Valentine & DAGNIAUX Zoé

Tél : 04 75 00 06 88

#### ▪ **INFIRMIERES :**

VINAY Magali - CHEVRET Sophie Tél : 04 75 51 21 75

#### ▪ **KINESITHEAPEUTE :**

SLIWINSKI Christian : Tél : 04 75 90 04 37

#### ▪ **OSTHEOPATHE :** au centre du village

BOUCHAUD Dominique : Tél: 06 48 39 48 81

#### ▪ **SOPHROLOGIE :**

Tél : 06 32 68 56 94

FIGHIERA Franck : psychopraticien, email :

[fighiera.franck@gmail.com](mailto:fighiera.franck@gmail.com) – [www.franckfighiera.com](http://www.franckfighiera.com)

---



**Les associations vous informent !**

**POUR BIEN FINIR L'ANNEE 2019**

La Maison de la tour  
présente à LA SALLE

**La Contrebasse**  
**Lundi 11 novembre 2019 à 17h**



Pièce interprétée par Alain Territo  
D'après le texte de P. Süskind  
Infos et réservation : 04 75 96 01 29

La Maison de la tour  
en partenariat avec  
le Centre dramatique des Villages  
du Haut Vaucluse  
présente à LA SALLE

**Le Travail c'est la Santé**  
**Samedi 30 novembre à 20h30**



Réservations obligatoires au 06.74.49.21.63  
ou en ligne sur [www.cddv-vaucluse.com](http://www.cddv-vaucluse.com)

**Lou Souleou D'Outoune**  
Organise une sortie à MIRABEL AUX BARONIES  
**Lundi 16 décembre 2019**

**Tarif : 36 €**

Renseignements et réservations auprès de  
Josyane Mazon au 06.61.71.83.32

**POUR BIEN COMMENCER L'ANNEE 2020**

la maison de la tour  
présente à *La Salle* Valaurie  
vendredi 24 janvier à 19h30

**LE P'TIT COLLECTIF**  
chante J.P SIMEON

**AVEC**

**FRANCISCO CABELLO**  
Clarinette basse  
Bandonéon  
Chant

**KARINE QUINTANA**  
Accordéon  
Accordina  
Chant

**BRUNO MARTINS**  
Contrebasse  
Ukéléle  
Chant

Reservations : 04.75.96.01.29  
contact@maison-de-la-tour.fr

La Salle rue Honorius Valentin 26230 Valaurie

La municipalité vous invite le  
**Lundi 6 janvier à 18h30**  
**à la Salle**  
**pour la CEREMONIE DES VOEUX**  
Cette traditionnelle cérémonie des vœux, sera  
suivie d'une dégustation de la galette des rois

**Lou Souleou D'Outoune**

TRADITIONNEL REPAS de début d'année  
organisé conjointement  
par l'association et la municipalité

**Samedi 18 janvier 2019**  
**A 12 h – La Salle - Valaurie**

Renseignements et réservations auprès de  
Josyane Mazon au 06.61.71.83.32

Merci de noter l'AG de l'association le 4 février  
à 16h, suivie de la galette